APPELS À TÉMOINS

JE CROIS QU'ON A DROGUÉ MON VERRE À UNE SOIRÉE

Par Lilichoum Posté le 30/04/2022 à 02h27

Bonjour,
Je ne sais pas si je suis sur le bon forum, mais bon voilà... Il y a quelques années j'ai été agressée. Je suis entrain doucement de remonter la pente mais depuis quelques semaines de flashs d'une autre agression me revient. Et je crois que cette fois j'ai été drogué. Mon copain venait de rompre avec moi. Un ami m'a proposé de venir a une soirée qu'il organisé chez lui. La soirée est très flou. De ce dont je me souviens je n'ai pas beaucoup bu. 1 verre enfin je crois. Je me rappel juste que j'étais euphorique. Je ne me souviens pas comment j'ai finit seule dans la chambre avec un garçon, ni exactement ce qu'il c'est passé. J'ai des trous noir sur ce moment mais je me souviens avoir ressenti une profonde angoisse et avoir la sensation de ne pas arriver a bien contrôler mes mouvements et d'avoir la tête lourde. Et je ne me souviens pas non plus comment je suis rentré chez moi.
Est ce que pour vous ça ressemble à du GHB ou une autre drogue peut-être ? Ou alors juste l'alcool? Ça me fait vraiment peur de me dire que j'aurai put être drogué.
Merci d'avoir prit le temps de me lire.

1 RÉPONSE

Moderateur - 03/05/2022 à 11h43

Bonjour Lilichoum,

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Il est possible que vous ayez été droguée à votre insu oui, ce que vous décrivez pourrait correspondre. Il est possible également que cela ait pu être du GHB. Cependant rassurez-vous sur ce point : quelle que soit la drogue - si drogue il y a eu - un usage unique comme celui-ci n'a pas de conséquences à long terme sur votre santé.

Par contre le fait que vous ayez été droguée ou non n'est pas le plus important. Ma question va être crue, je vous prie de bien vouloir m'en excuser : avez-vous été violée ou a-t-on tenté de coucher avec vous sans votre consentement ? Si vous avez eu une relation sexuelle non consentie, si quelqu'un a profité de votre état de faiblesse - un état dans lequel vous ne pouviez pas donner votre consentement - pour abuser de vous c'est répréhensible par la loi. Le fait d'avoir été droguée n'est pas le plus important, c'est ce qui s'est passé concrètement ce soir-là pour vous qu'il faut regarder.

Sachez que vous avez la possibilité de porter plainte, même si vous avez des doutes sur le déroulé de la soirée et sur ce qui s'est réellement passé. Votre état d'angoisse, la confusion de votre esprit sont des indices pour penser qu'il a pu se passer quelque chose. En portant plainte vous permettez l'ouverture d'une enquête qui peut, éventuellement, amener les preuves qu'il y a bien eu quelqu'un qui a abusé de vous à ce moment-là. Cela pourrait déboucher sur sa condamnation car il n'avait pas le droit de faire cela.

Le fait qu'il y ait eu usage de drogue ou non à votre insu ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Cordialement,

le modérateur.